

Pendant la « Praguerie » - Révolte féodale menée contre Charles VII par quelques princes – Philippe le Bon, réconcilié depuis 1435 avec Charles VII, refusa son concours au dauphin révolté contre son père, lui conseillant de demander son pardon. Ainsi fut fait.

Après la prise de Luxembourg par les troupes de Philippe le Bon, en 1443, le pillage de la ville donna lieu à des ventes aux enchères, et le Sire de Crevant divertit ses compagnons en faisant office de crieur.

Alors qu'il visitait ses Etats, en 1455, pour y recueillir des subsides en vue d'une croisade, Philippe le Bon fut témoin, à Valenciennes, d'un combat judiciaire dont la barbarie lui inspira une profonde horreur.

Bons chrétiens brûlés vifs, prêtres accusés d'avoir baptisé des poulets : l'affaire des Vaudois d'Arras fut pour la ville du duc de Bourgogne une source de longues souffrances.

A l'occasion de l'entrée du roi Louis XI à Paris, en 1461, le duc déploya une suite, en particulier féminine, dont le faste émerveilla les Parisiens.

Après la bataille d'Exham, en 1463, Marguerite d'Anjou put fuir avec son fils, grâce à un truand, et se réfugia à l'Ecluse dans les Etats du duc. Louis XI avait promis son appui aux Liégeois contre le duc de Bourgogne, celui-ci prit part à la coalition féodale qui fit la guerre au roi, mais ne put le vaincre, à la bataille de Montlhéry, en 1465.

En 1469, nouveau duc de Bourgogne donna la preuve de son inflexible justice, en faisant décapiter le cruel gouverneur de Flessingue. Celui-ci avait fait emprisonner le mari d'une femme qu'il désirait. Ayant obtenu, pour prix de sa liberté, les faveurs de cette dernière, il ne lui avait rendu qu'un cadavre mutilé.

Quand le duc de Guyenne, frère de Louis XI, mourut, en 1472, Charles le Téméraire crut que le roi l'avait empoisonné. Avec son armée, il envahit le nord de la France, s'empara de Nesle où se perpétra un horrible carnage. Des malheureux qui s'étaient réfugiés dans l'église, y furent égorgés, et le duc y pénétrant à cheval s'écria :

« Saint-Georges ! Enfants, vous avez fait une belle boucherie, j'ai de bons bouchers ! »

Les exactions du sire Pierre de Hagenbach, gouverneur de Ferette, déterminèrent les villes libres d'Alsace à se dresser contre Charles le Téméraire à s'allier avec les Suisses. Hagenbach fut pris et exécuté en 1474. Battu deux fois par les Suisses, Charles fut mis en déroute devant Nancy et tomba dans une embuscade.

Le supplice du chancelier d'Hugonet et du sire d'Himbercourt, anciens conseillers du Téméraire, exécutés par les Gantois, consacra une des traîteuses manœuvres de Louis XI en vue de capter la succession du duc de Bourgogne. La victoire, assure-t-on, avait toujours pour effet d'endurcir le cœur de Louis XI. La ruine de la puissance bourguignonne incita le roi à assouvir des haines solides. Le duc de Nemours fut condamné à mort après une parodie de justice. On conduisit ses enfants, de blancs vêtus, sous l'échafaud, afin que son sang coula sur leurs têtes.

En 1478, un Cordelier, nommé Frère Fradin, faisait courir les Parisiens en blâmant la mauvaise justice du roi. Celui-ci donna ordre de la bannir. La bonhomie de Louis XI ne fut pas toutefois, une légende : on cite souvent l'anecdote du paysan qui prévoyait le temps mieux que l'astrologue du roi, en observant les réactions de son âne.

Marie de Bourgogne, fille du Téméraire, ayant été frustrée de sa succession (sauf la Flandre) au profit du roi, grâce en particulier à l'habileté du duc d'Amboise. Quand celui-ci mourut, il courut en Flandre une fable : *le diable*

1363-1483

LA MAISON DE BOURGOGNE

avait paru pendant les funérailles disant que le Sire était en enfer ; on ouvrit le cercueil qui se trouva vide...

Marie de Bourgogne mourut prématurément le 27 mars 1482, à l'âge de 25 ans, des suites d'une chute de cheval survenue à la chasse. Cherchant un appui contre le suzerain qui la dépouillait, elle avait épousé l'archiduc Maximilien d'Autriche, événement capital et désastreux d'où est issue la très longue rivalité des Maisons d'Autriche et de France.

